



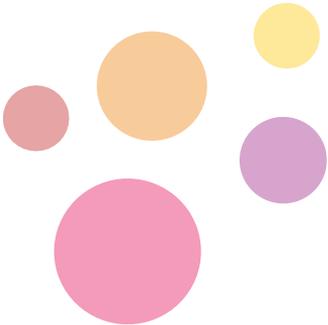
Réunion publique Thorens-Glières

Les projets en cours et à venir

9 novembre 2022



- **Présentation de la commune nouvelle**
- **Suivi des projets**
- **Échanges avec la salle**



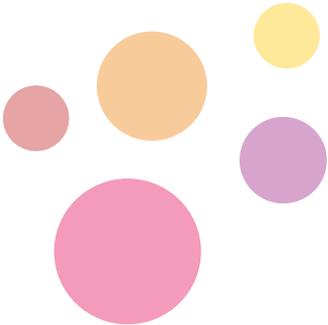


Présentation de la commune nouvelle



Pourquoi une commune nouvelle ?

- ✓ **Pour rejoindre l'agglomération annécienne et bénéficier de ses investissements dans les domaines de la mobilité et de l'environnement**
- ✓ **Pour offrir plus de services à notre population**
- ✓ **Pour plus d'équité territoriale**
- ✓ **Pour disposer de plus de ressources financières**



La naissance de la commune nouvelle

Référendum sur la fusion des 9 communes de la communauté de communes du Pays de Fillière.

- Le « non » l'emporte à Groisy et Charvonnex.
- Participation insuffisante à Saint-Martin-Bellevue et Villaz, mais le « oui » l'emporte.

1^{er} janvier 2017 :

- La Communauté de communes du Pays de Fillière n'existe plus.
Création de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et intégration de la commune nouvelle.
- Création de la commune nouvelle de Fillière avec 5 communes de l'ancienne intercommunalité.

2015

2016

2017

- Création de groupes de travail (élus et agents des communes concernées) et organisation de réunions d'informations publiques dans les 7 communes où le « oui » l'a emporté.
- Débats et délibérations aux conseils municipaux :
 - retrait de Villaz qui entraîne automatiquement Nâves-Parmelan.
 - 5 conseils municipaux se prononcent en faveur de la création d'une commune nouvelle.



**Des promesses tenues en
termes de nouveaux services
pour les habitants**



Des services issus de la Communauté de Communes du Pays de Fillière et maintenus grâce à la commune nouvelle

- Instruction des permis de construire
- Le Relais Petite Enfance
- Service enfance/jeunesse
- Fil'o sport (animations sportives)

Une présence et une intégration forte au niveau du Grand Annecy

- 2 vice-présidents, 1 conseillère déléguée, 5 conseillers communautaires
- De nombreux investissements pour l'avenir : Voies vertes, réouverture de la gare de Saint-Martin-Bellevue, zones de dissipation naturelle à Évires

1 vice-président au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy)

Les services nouvellement créés

- Fil'ages (animations pour les seniors)
- Phil'Arts (salle d'exposition et animations culturelles)
- Réseau des bibliothèques municipales
- Vie locale (associations et événements)
- Local jeunes
- Communication
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail
- NTIC (parc informatique, protection des données, qualité réseau)
- RH
- Finances
- Juridique et marchés publics
- Agence postale communale

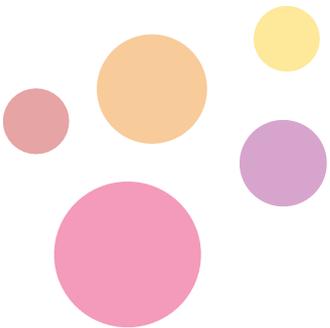


La commune nouvelle : des finances saines et des capacités d'investissement importantes

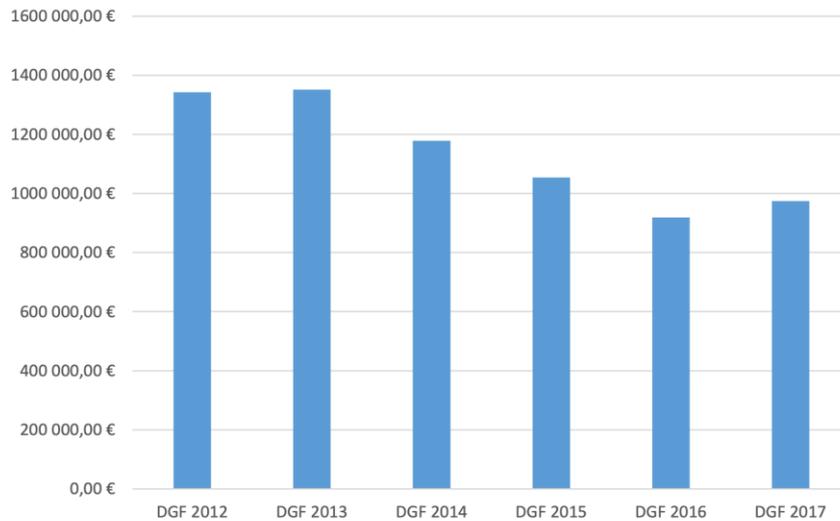


Gains de la commune nouvelle

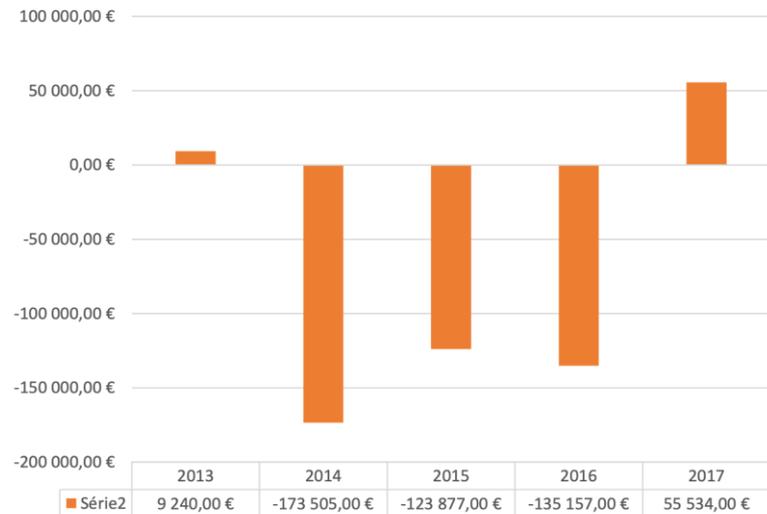
- Dotation : **+ 120 000 €** par an
- Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : **+ 30 000 €** par an
- Dotation de solidarité rurale (entre 2017 et 2022) : **+ 40 000 €** par an
- Mutualisation : **+ 120 000 €** par an
- Baisse indemnités élus (entre 2019 et 2021) : **115 000 € d'économie** par an



Evolution de la DGF des 5 communes déléguées - FILLIERE



Evolution annuelle de la DGF

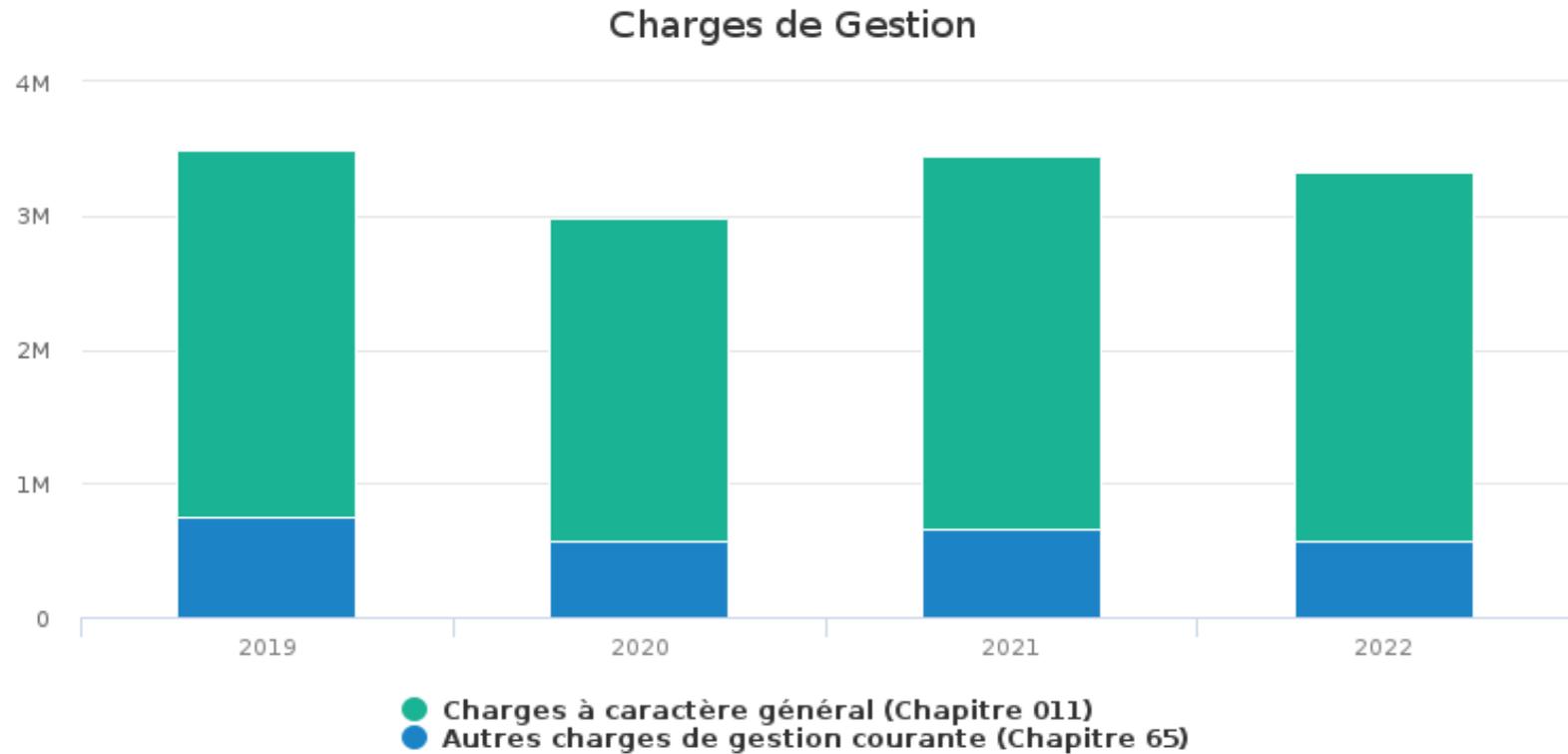


DGF 2013 : 1 351 529€

DGF 2016 : 918 990€

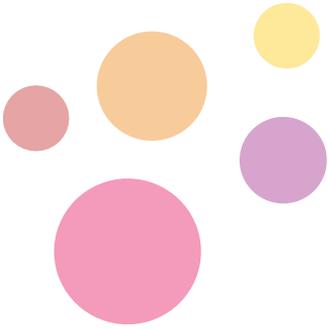
DGF 2017 : 974 524€

Une gestion saine des finances publiques, en contenant les charges de gestion



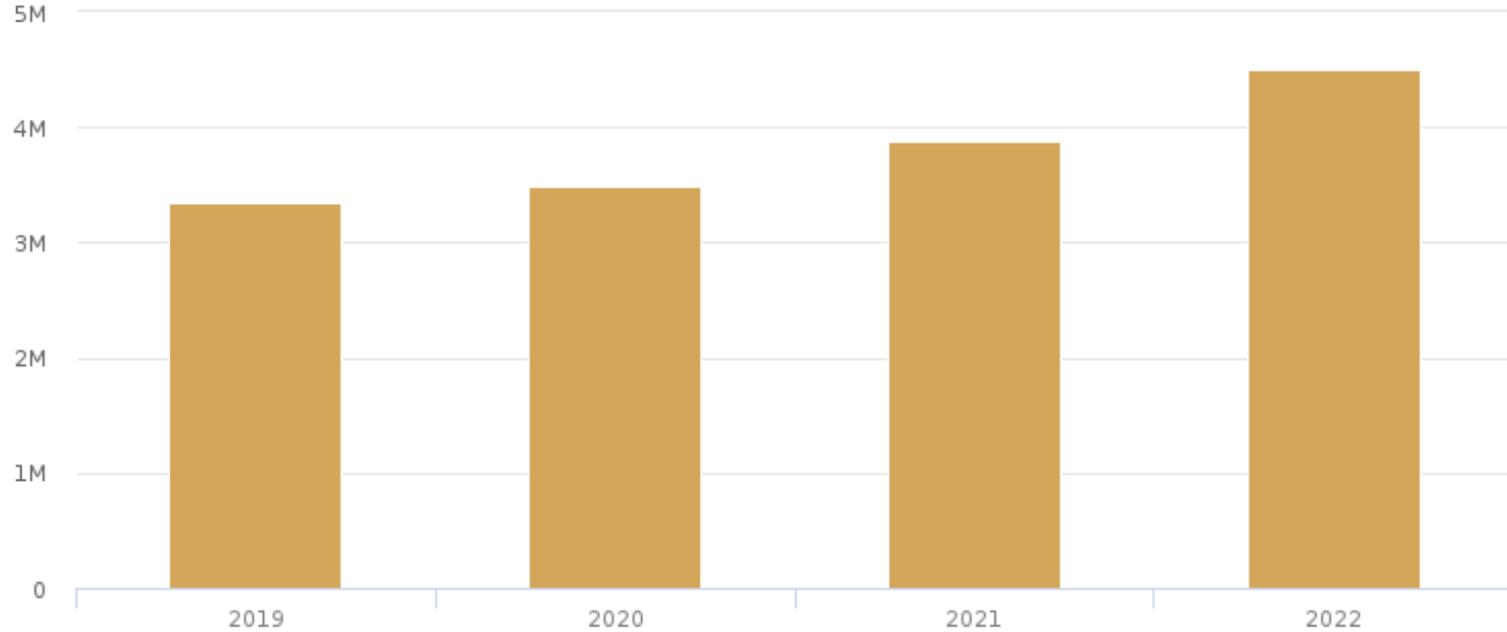
Les charges de gestion rassemblent les dépenses de l'activité courante des services : **achat de fournitures, prestations de services,**

Les autres charges de gestions courantes : indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc.).



Des charges salariales qui augmentent sous l'effet de la hausse de la population et de la création de nouveaux services

Evolution des charges de personnel



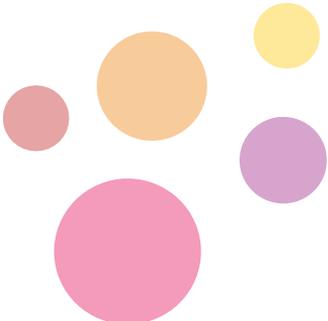
● 012 / Charges de Personnel

- ETAPS
- Phil'Arts
- Secteur jeunes

- Renfort pour régularisations foncières

- 2 ATSEM
- 1 service sénior
- 1 service com

- 2 ATSEM
- 7 ETP Animateurs
- Emploi jeune l'été aux services techniques
- 2 revalorisations du SMIC
- 1 RPE



Des ratios financiers plus favorables pour la commune nouvelle depuis la fusion que les moyennes de la strate



**Dépenses
d'équipement
par habitant
pour Fillière :
1048,16 euros
en 2022**

Contre 305 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

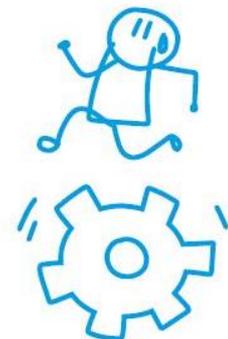
La commune dépense en 2022 1048,16 € pour un habitant (pour la construction d'écoles, l'achat de mobilier urbain, la création d'aires de jeux, par exemple).



**Fiscalité directe
par habitant
pour Fillière :
274,43 euros en
2022**

Contre 507 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

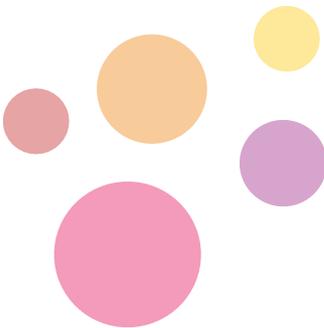
La commune perçoit 274,43 € par habitant, grâce aux taxes et impôts locaux.



**Dettes par
habitant
pour Fillière :
768,62
euros en
2022**

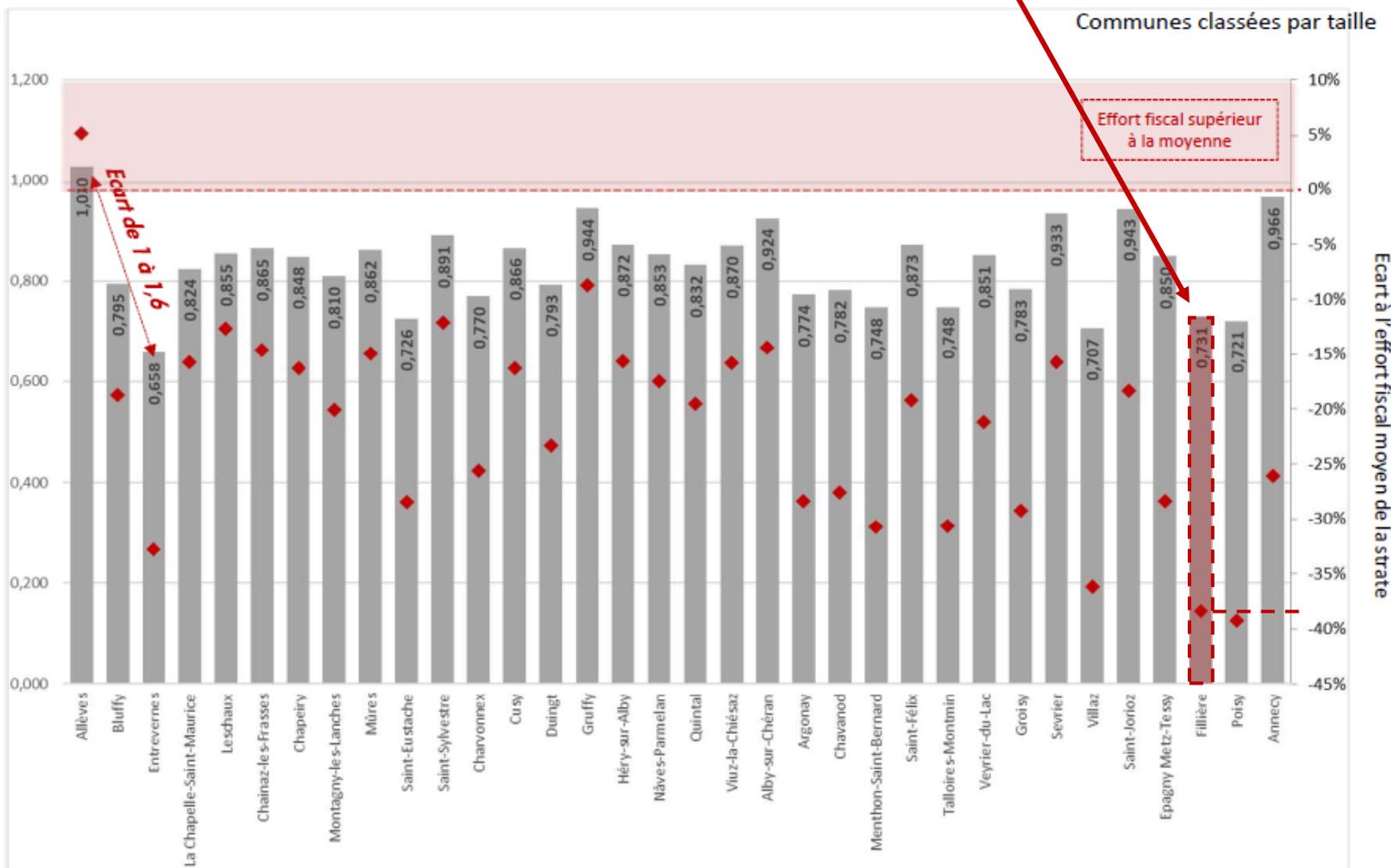
Contre 860 € en moyenne pour les communes de taille équivalente

La dette de la commune, c'est-à-dire la somme de ses emprunts, répartie au nombre d'habitants est égale à 768,62 €



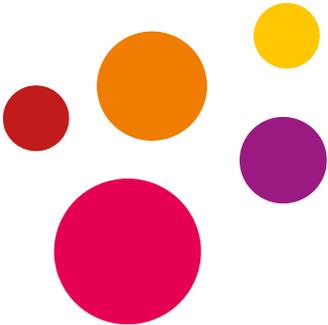
Inférieur de près de **40 %** par rapport à la moyenne de la strate.

Effort fiscal 2020



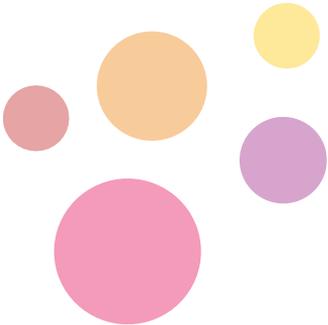


Focus sur les investissements de la commune nouvelle pour le village de Thorens-Glières

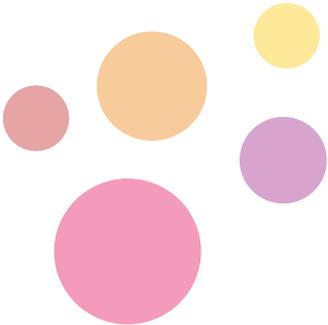


Les différents chantiers

- Poursuite de la sécurisation de la D2 entre la fruitière et le Vuaz
- Apaisement de circulation à Usillon
- Aménagement d'un vestiaire à l'école maternelle



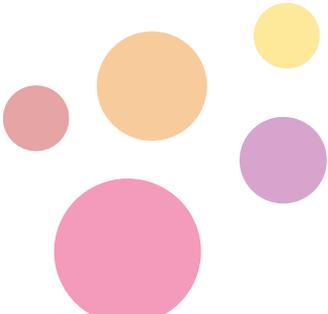
- Construction d'une crèche
- Sécurisation du centre-bourg
- Maison intergénérationnelle
- Vidéo protection
- Création des comités de proximité



Maison intergénérationnelle

*Accompagné et piloté par la commune de Fillière, ce projet d'habitat intergénérationnel est né du fruit du travail du collectif **MAHAGIC** et de l'opportunité d'acquisition d'un tènement foncier.*

= **logements inclusifs** destinés en priorité aux personnes âgées ou handicapées autonomes, **logements locatifs** à vocation sociale (étudiants, jeunes travailleurs, familles monoparentales...), **logements en accession sociale ou libre** + **locaux communs** favorisant la cohabitation et le lien social.



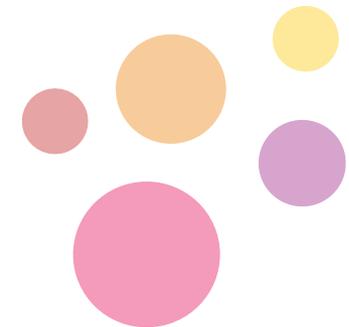
Vidéo protection



La commune de Fillière souhaite se doter d'un système de vidéo protection pour mailler son territoire.

5 emplacements identifiés à Thorens.

Au total, 12 emplacements ont été définis sur l'ensemble de la commune.



Création des comités de proximité

*Des comités seront créés sur l'ensemble de la commune **pour imaginer des projets de proximité**. Exemples : installation de banc, de boîte à livre, de barbecue partagé, etc.)*

Objectif : concertation par intérêt géographique (*projets de vivre ensemble, espaces publics, éclairage, environnement, etc.*)

Composition : 50% appel à candidature / 50% tirage au sort, représentatif en âge et en genre (16 ans minimum)

Fonctionnement : réunion en autonomie 1 fois par mois, 3 réunions en présence de l'élu référent. Proposition de 5 projets d'intérêt général, 1 sélectionné par la commune selon une enveloppe budgétaire définie.

Calendrier : Lancement 1^{er} semestre 2023





**Une commune nouvelle qui
reste à consolider**



Plusieurs chantiers de mise aux normes à terminer

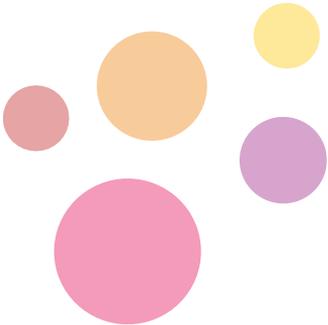
- Des adresses qui restent non prises en compte par l'INSEE
 - Travail commencé en 2017
 - Une vingtaine de noms de rues à modifier car pouvant prêter à confusion (notamment pour les services de secours)
- Des réunions de concertation organisées à l'hiver avec les riverains pour déterminer des noms et des modalités de modification.
- Plusieurs communes historiques n'avaient pas mis en œuvre tous les dispositifs obligatoires :
 - Mission archives
 - Mise en œuvre de la loi sur la mise en accessibilité des bâtiments
 - Régularisations foncières



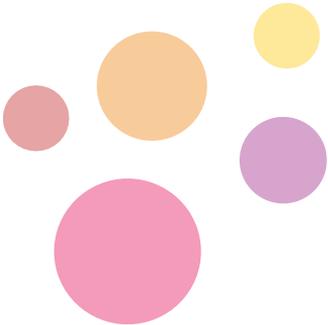
Des défis majeurs à relever



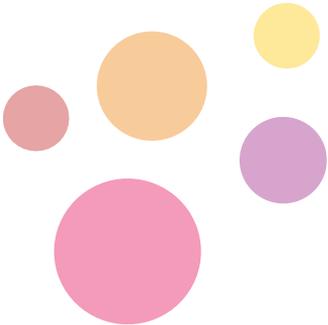
- Un désengagement des citoyens de la politique : taux d'abstention élevé aux élections
- Des initiatives pour expérimenter de nouveaux modes de participation :
 - La mise en place d'un conseil citoyen
 - La mise en place d'un panel citoyen sur la viabilité hivernale
 - Le recours à un sondage pour la création d'une police municipale
 - La création de comités de proximité (début 2023)



- Réalisation d'un Bilan Carbone
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois à Aviernoz, centrale solaire participative à Saint-Martin-Bellevue et lancement des études pour une centrale hydraulique au Nant-du-Brasset.
- Travail sur la biodiversité et les économies d'eau au niveau des espaces verts (fauchage tardifs, engrais à rétention d'eau, bulbe, Olia, ...).



- Envolée des dépenses liées à l'énergie.
 - Définition d'un plan d'action pour réaliser des économies d'énergie : travaux d'économie d'énergie, réhabilitation thermique, fin des illuminations de décembre.
 - Extinction du réseau d'éclairage public de 23h à 5h sur certains secteurs.



Fillière n'échappe pas à la crise de recrutement nationale

- Une étude publiée en janvier 2022 sur l'attractivité de la fonction publique territoriale constate que 39% des employeurs territoriaux disent éprouver des difficultés à attirer des candidats en 2021, soit 9% de plus qu'en 2015.
- Le nombre de candidats aux différents concours de la FP a chuté de 650 000 en 1997 à 228 000 en 2018.
- Les causes : le salaire, pénibilité, agressivité croissante des « usagers », concurrence entre collectivités, concurrence du privé, « fonctionnaire bashing »,

Etre fonctionnaire, un métier qui n'attire plus la jeunesse

ACCUEIL > ACTUALITÉ > A LA UNE > La fonction publique face à la crise des vocations

TABLE RONDE

La fonction publique face à la crise des vocations

Publié le 08/06/2022 • Par [Claire Boulland](#) [Emeline Le Naour](#) [Romain Mazon](#) • dans : [A la une](#), [A la une emploi](#), [A la Une RH](#), [Actu Emploi](#), [France](#)

Se

Analyse

Les fonctionnaires, souvent négligés mais bien irremplaçables

par [Jonathan Bouchet-Petersen](#), Rédacteur
publié le 16 novembre 2020 à 19h56



DÉSAMOUR

Fonction publique : la grande crise des vocations

La fonction publique n'attire plus et la question de la qualité du futur service public se pose désormais clairement.



Échanges avec la salle

